№ 140 — 19me année

Le numéro 10 Centimes

Mardi 6 Décembre 1921

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclames		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques post. No II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 2.25 par semestre et fr 4.50 par an

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois! année 6 mois 3 mois

Valais et Suisse	9.—	4.50	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	5.—
Envoi par année	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

Bon cheval
A VENDRE
S'adresser sous P. 4446 S. Publicitas, Sion.

On demande vignes à travailler à St-Léonard ou Uvrier. Bons soins assurés.
S'adresser sous P. 4445 S. Publicitas, Sion.

Chambre à manger
à vendre pour cause de double emploi, une belle chambre à manger noyer, à l'état de neuf, composée d'un dressoir sculpté, d'une table à rallonges et de six chaises rembourrées cuir. Prix exceptionnellement avantageux.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffres P. 4443 S.

Petit local
à louer, rue du Grand Pont.
A la même adresse, à vendre 1 **dressoir** de cuisine.
S'adresser à Publicitas, Sion

A vendre un lourd **flobert** neuf, 6 mm., feuille de mire excellente, tir précis 50-70 m., ainsi que 100 cartouches (boules) le tout pour le prix de frs. 28.— seulement. Adr.: Case postale **J. K .5679, Sursée.** (Lucerne).

A vendre à Sion plusieurs
quartiers de vache
bien engraissés à prix avantageux, pour le courant de la semaine.
S'adresser à Publicitas, Sion sous P 4386 S.

Foin et paille
d'avoine bottelés, 1re qualité. Dépôt et domicile, Rue des Remparts.
Bournissen, SION.

A VENDRE
poteau indicateur
en fer forgé.
S'adres. à Stanislas Bagaïni, entrepreneur, Sion.

A vendre
3-4000 kg. foin
1ère qualité et autant de regain.
S'adresser à **Frédéric DUBUIS, Yvorne,** près Aigle

Foin
de montagne, 1re qualité, en bottes, à **fr. 18.50 les 100 kgs.** chargé sur wagon gare départ. **E. DUTOIT,** fourrages en gros, Chemin Vinet, **Lausanne.** Téléph. 34,44.

Möbel aller Art
Bureaumöbel. Kassenschrank, 2 feine Pianos. Nähmaschinen 25 bis 200 Fr. Schreibmaschinen 100 bis 600 Fr.
WITTWER, Occasions, Schipfe, 10, ZURICH.

Baisse
Belle volaille fraiche
de Sépibus, Sion
— Tél. 272 —
Oranges, mandarines, bananes, Dans quelques jours grand choix fondants et chocolats fins.

Charcuterie
Charcutier cherche quelques bons magasins pour la vente de saucissons et saucisses au foie et choux. Marchandises extra, garantie pur porc. Pour les fêtes, noix de jambon, poids environ 1 kg.
ROBERT EGGER, charcutier, GRANDVAUX sur Cully.

Jouets
Grande baisse
GRAND ASSORTIMENT
CADEAUX pr LES FÊTES
BOUGIES COULEURS Grand arrivage dans tous les prix Prix sans concurrence **ARTICLES pr ARBRES**
Magasin Marius Boll, Sion

Retrouvé
La Famille Jos. Eggs, à Montorge, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées à la recherche de leur enfant. Aussi un grand merci aux personnes qui l'on restauré pendant six jours. Il a été retrouvé dimanche, à Martigny.

Jeudi, dès 4 heures au
CAFE DU GRAND-PONT, SION
Grand Loto
organisé par la « Chorale Sédunoise »
Volaille, lièvres, de premier choix

A. TAVELLI, Vins en gros, Sierre
maison de toute confiance, fondée en 1908, la plus importante du canton pour l'importation directe des vins étrangers,
OFFRE:
San Severo blanc, la qualité qui se rapproche le plus des vins du pays. **Lambrusco, Barbera, Chianti, Asti, Bourgogne, Beaujolais, Mâcon,** Muscatel, Malaga, Marsala, Porto, Madère, Vermouth. Tous ces vins fins sont livrables ouverts et en bouteilles.
VINS BLANCS ET ROUGES ORDINAIRES A BAS PRIX
Offres et échantillons sur demande

„Au Prix de Fabrique"
Charles Darbellay
Avenue de la Gare, SION
Voici enfin la baisse effective
Je continue de vendre tous les articles à des prix sans concurrence
Voyez plutôt:
Pardessus chauds toutes nuances
à frs. **24.50, 26.50, 29.50, 34.50** et **39.50** la pièce.
Complets assortis
à frs. **39.50, 49.50** et **54.—**
Jusqu'à épuisement du stock.
Profitez de cette vente sensationnelle qui ne durera que quelques jours

Quartier pour saler
Toute première qualité — Viande indigène
BAS PRIX
Boucherie Eschbach — Sion
HOTEL DU SOLEIL

Une **Fortune**
Prochain tirage 31 Décembre
Un placement avantageux, vous est offert par les séries d'obligations à lots, au comptant ou payables par mensualité de fr. 5.—, 10.—, etc. de l'emprunt de
l'Association du Pers. de Surv. des Entrepr. de Transport Suisses
Lots: Fr. 100,000.—; 50,000.—; 30,000.—, etc., au total de 14 Millions. Prix de la Série de 20 obligations Fr. 200.— 6 belles primes garanties par série et remboursement minimum de Fr. 400.— dans les prochains tirages.
Banque de Commerce et de Valeurs à lots S. A.
20, Rue du Mont-Blanc **GENEVE** Rue du Mont-Blanc, 20

Utilisez vos Heures
de loisir pour l'étude chez vous:
A. ELECTROTECHNIQUE
B. MECANIQUE APPLIQUEE
Demander gratuit. la brochure «La Nouvelle Voie» par Institut Technique **Martin** Plainpalais, Genève.

„AUX SPÉCIALITÉS" SION
LUC ANTILLE Gd Pont
TOUJOURS GRAND CHOIX EN
Bonbons, biscuits fins
DES 1ères MARQUES
Grand arrivage de cafés extra pour
Noël et Nouvel-An

Produits diététiques
Longuets et zwiebacks au lait et au malt, biscuits divers à 4 fr. le kg. Expéd. pour tous les pays. Aug. Hepp-Parisod, Ouchy-Lausanne.

Belle poitrine
Je communique gratuitement à toute dame ou demoiselle comment on obtient en peu de temps une belle poitrine et un beau corps. Joindre 20 cts. en timbres. Mme Fellcht, Limmatquai 26, Zurich.

FERNAND GAILLARD SION
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
A l'occasion des fêtes de Noël
Grand choix de cadeaux utiles
Montres extensibles et moires
Bagues, Sautoirs, Chaines or, Chevalières
Colliers
Argenterie ◦ Pendules
◦ ◦ ◦
Montres Zénith et Longines

Nouvelles Séries de
CHAUSSURES
mises en vente à des prix excessivement bon marché
APERÇU DE QUELQUES PRIX

Bottines	pour hommes, cuir fort, article solide,	num. 40 à 46	16.75
	Même article pour garçons et dames avec ou sans clou	num. 36 à 39	15.75
Souliers militaires	à soufflet, double semelles, ferrés	40 à 47	22.50
Bottines	p. hommes, box Derby, fabricat. suisse recommandée,	num. 40 à 46	21.50
Bottines	de sport pour hommes, noir ou jaune, double semelles,	n. 40 à 47	24.50
	Pour garçons	numéros 36 à 39	18.75
	Pour garçonnets	numéros 30 à 35	15.75
	Pour enfants	numéros 27 à 29	13.75
Bottines	pour hommes, en veau noir ou jaune, double semelles, syst. cousu main, forme élég. et souple	40 à 46	24.50
Bottines	box calf Derby, double semelles, article soigné,	numéros 40 à 46	26.50
Souliers sport	avec avant-pieds, doublés peau, 2 semelles, en brun ou noir, vér. occas.	40 à 46	29.50
Confortable	p. hommes, feutre, 1 boucle, semelles feutre et cuir chiquet	num. 40 à 46	10.50
Confortable	claques hommes	num. 40 à 46	14.50
Confortable	claques pour dames	num. 36 à 42	12.75
Blaquets	acier, pour ferrer les souliers, les 6 paquets		1.—

Prix spéciaux par quantité
Envoi contre remboursement. Echange
AU CHAT BOTTÉ
MAISON DE CONFIANCE
A. EHRET, Rue Haldimand 2. LAUSANNE

CREDIT SIERROIS S. A., SIERRE
Toutes opérations de banque
DÉPOTS CHANGE
aux meilleurs taux du jour

ACHAT de cuirs et peaux et sauvagines aux prix du jour. TANNERIE SCHMID SION

«Au Prix de Fabrique»
Charles Darbellay
Avenue de la Gare, SION
A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An
Grand assortiment de jouets
en tous genres. Articles pour arbres de Noël
Bougies blanches et en couleurs
CHOIX IMMENSE EN
Oranges, mandarines, dattes, amandes, noisettes, etc.
Spécialité de biscuits fins, biscômes, etc.
Tous mes prix sont sans concurrence en Valais

Sociétés ! Clubs ! Associations !
Adressez-vous pour vos
LOTOS
chez
GENETTI Frères, à MONTREUX
qui vous feront les plus bas prix et les conditions les meilleures
Volaille, gibier, conserves, etc. chevreuils, lièvres

COMBUSTIBLES
Henri DELALOYE, Sion
— Téléphone 282 —
Anthracites — Boulets — Cokes
des meilleures provenances belges
Cokes Ruhr, Houille flambante et de forge
Briquettes „Union"
Prix modérés Livraisons promptes et soignées
— **Dépôt en gare** —

LETTRE DE PARIS

La France et ses Alliés

M. Briand a excellemment montré à Washington que la France était essentiellement pacifique. Si elle ne désarme pas, c'est qu'elle ne le peut pas. Elle ne le peut pas, parce que le traité de paix est loin d'être intégralement exécuté et peut-être serons-nous obligés de montrer de nouveau notre force pour contraindre l'Allemagne à exécuter ses engagements.

Mais le traité serait-il complètement exécuté qu'il régnerait encore chez nous une crainte assez forte pour militer en faveur du maintien de nos armements.

Il existe, en effet, en Allemagne, un état d'esprit belliqueux. Sans doute, aujourd'hui, l'ennemie d'hier ne peut rien faire. Mais qui nous garantit qu'une fois réorganisée, elle ne se livrera pas à de nouvelles agressions. A quoi riment ces forces d'auto-protection, beaucoup plus nombreuses qu'il n'en faut normalement pour le maintien de l'ordre à l'intérieur? Pourquoi fabrique-t-on à Ludwigshafen de mystérieux gaz et des explosifs? Pourquoi dissimule-ton des canons à notre Commission de contrôle? Enfin nous le répétons, il est incontestable que l'Allemagne n'est pas moralement désarmée; elle songe à la revanche. Et qu'avons-nous pour enrayer toute tentative d'agression? notre armée. On nous avait promis des garanties. Elles ne nous ont été données ni dans la Société des Nations, ni autrement. Les Etats-Unis n'ont pas ratifié le pacte signé par le président Wilson à Versailles. L'Angleterre, par suite, a, en fait annulé le pacte que M. Lloyd George avait également signé. Donc, nous ne devons compter que sur nous. Voilà pourquoi nous ne désarmerons pas.

Sans doute, on nous manifeste à Washington la plus grande sympathie. Mais, comme l'a dit M. Poincaré, les paroles sont femelles. Et il faut des mâles pour sauver un pays attaqué. Sans doute aussi, les mêmes errements, a dit encore M. Poincaré, ramèneront le cas échéant nos alliés à nos côtés, mais combien de temps resterions-nous seuls aux avant-postes? Et avec quelles forces opposerions-nous une barrière à l'envahisseur, si notre armée n'existait plus?

Tout cela doit nous donner à réfléchir. Le langage de M. Briand à Washington paraît avoir été parfaitement compris par les Américains. Il ne semble pas qu'en Angleterre on l'ait aussi bien compris. On nous accuse encore, chez notre alliée britannique, de visées impérialistes.

Des visées impérialistes, chez nous, nous les citoyens les plus pacifiques de la terre! C'est que nous sommes les seuls — avec les bolcheviks — à posséder une puissante armée. Tout autour de nous, en Italie, en Angleterre, on a réduit l'armée régulière à fort peu de chose. L'Amérique n'a que très peu d'hommes sous les drapeaux. Nous seuls possédons une armée de quelques centaines de milliers d'hommes, une armée pourvue d'une artillerie formidable, alors qu'officiellement l'Allemagne n'a plus qu'une armée de cent mille hommes.

Alors, nécessairement, notre force effraie un peu nos amis. On se dit: la France a de secrets desseins. Pourquoi ne désarme-t-elle pas?

Il faut arriver à convaincre les Britanniques comme M. Briand a convaincu les Américains et pour cela, il convient que nous ayons avec eux une explication très nette, loyale, publique, comme le demande si justement M. de Jouvenel dans le « Matin ». Il y a entre l'Angleterre et nous des sujets perpétuels de division, des points de friction, parce que l'Angleterre s'imagine que nous avons des arrière-pensées. Dissipons au plus vite et nos alliés et nous ces images qui obscurcissent l'horizon politique. Et nous resterons ensuite les meilleurs amis du monde.

J. S.

ZITA

Impératrice d'Autriche et Reine de Hongrie

(Impressions et souvenirs)

On nous écrit:

Le silence commence à se faire autour de Charles de Habsbourg et de Zita de Parme, qu'un croiseur anglais, nouveau « Bellerophon » vient de transporter sur une île lointaine, où, disent leurs ennemis, « ils ne pourront plus troubler la paix de l'Europe ».

Apparemment donc, les figures historiques de Charles et de Zita appartiennent au passé. Celle de l'Empereur est très connue; elle prendra place, un jour, quoi qu'on dise, dans la galerie des plus illustres représentants de la plus ancienne des dynasties européennes. « Venu trop tard dans un monde trop vieux », le successeur de François-Joseph ne put qu'assister, impuissant, aux péripéties d'une guerre à laquelle il aurait voulu mettre fin, dès son avènement et dont, partant, il n'est pas responsable.

Quoi qu'on pense en Suisse de la manière dont il a quitté définitivement notre pays, il convient de lui reconnaître des circonstances atténuantes, placé qu'il fut entre la fidélité à son serment royal et une promesse faite sous l'empire de la dure nécessité.

On a prétendu que la Reine Zita avait été pour beaucoup dans la conception du projet de retour en Hongrie, et qu'elle devait, devant l'Histoire, prendre la responsabilité de ce qui en résulta.

Rien n'est moins vrai que cette assertion; rien n'est plus injuste que le reproche d'ambition démesurée jeté à la face de cette femme qui ne fut et ne voulut être, dans les bons comme dans les mauvais jours, qu'une mère dévouée au bien de sa grande et de sa petite famille.

Qu'on nous permette de rappeler, à ce sujet, deux souvenirs personnels susceptibles, croyons-nous, de modifier l'opinion de plus d'un lecteur de ce journal en faveur d'une Souveraine contre laquelle s'acharnent la calomnie et la haine.

*

Le dix mars 1917, à onze heures du matin, une voiture de la cour déposait à l'entrée du château impérial de Schœenbrunn, près de Vienne, S. E. le comte Alexandre Esterhazy, grand-chambellan de S. M. l'Impératrice-Reine Zita, et un moine bénédictin chargé par ses commettants de déposer aux pieds de la Souveraine, Mère de tant de peuples, les hommages et les remerciements de nombreux enfants, prisonniers de guerre en France.

C'étaient les survivants de la terrible retraite d'Albanie (19 octobre 1915, décembre 1915) où des milliers d'Austro-Hongrois, prisonniers des Serbes, avaient jonché de leurs cadavres la route de Nisch à Valona. Un jour viendra, peut-être, où une plume mieux documentée et plus habile que la nôtre racontera les péripéties de cette marche lamentable qui n'a d'égale, dans l'Histoire, que la retraite de Russie (1812). Décimés par le froid, la faim, la fatigue et last not least, le typhus exanthématique, un tiers seulement des prisonniers purent atteindre Valona d'où, entassés sur des transports italiens, ils gagnèrent l'île d'Asinara, au nord de la Sardaigne. Là, l'épidémie fit rage, emportant, certains jours, des centaines de malheureux assistés, à leurs derniers moments, par quelques aumôniers, dont un Suisse, M. l'abbé Noséda, actuellement vicaire général du diocèse de Lugano. Les Révérends Pères Capucins suisses appelés d'urgence au chevet des malades de langue allemande durent, en raison des lenteurs apportés à la livraison des passeports, retarder leur départ de trois semaines (!) et se virent, de ce fait, empêchés d'accomplir leur charitable mission, l'état sanitaire du camp d'Asinara s'étant amélioré entre temps. Après six mois de séjour dans cette île rocheuse, qui ne se prêtait guère à l'aménagement définitif d'un camp de concentration, les prisonniers austro-hongrois, que la mort avait épargnés, furent envoyés en France où l'on avait besoin de leurs bras (juin 1916). Ayant constaté leur présence dans les camps de la région de Rouen et du Havre, nous sollicitâmes et obtinmes du Gouvernement français l'autorisation de remplir auprès d'eux la mission dont nous étions chargés auprès des prisonniers de guerre allemands. Il s'agissait, avant tout, de subvenir à leurs besoins les plus urgents, car ils étaient arrivés en France dans le dénûment le plus complet, à telle enseigne que beaucoup d'entre eux portaient la capote, la pèlerine et le képi italiens dûs à la générosité de leurs ennemis. Nous fîmes connaître cette triste situation à la Croix-Rouge autrichienne qui mit à notre disposition des sommes considérables destinées à être réparties entre les prisonniers les plus nécessiteux. Le nombre de ces derniers augmentant sans cesse, ces premiers secours furent vite épuisés. Nous résolûmes donc, en mars 1917, de nous rendre personnellement à Vienne pour rendre compte de notre mission, obtenir de nouveaux subsides, et transmettre, comme nous l'avons dit, au début, à S. M. l'Impératrice-Reine Zita les hommages et les remercîments des prisonniers de guerre austro-hongrois en France. C'est ainsi, que nous fûmes amenés à nous présenter, dans la matinée du 10 mars 1917, à la Hofburg, à Vienne, au grand-chambellan de la cour comte Esterhazi, qui nous invita à nous rendre incontinent avec lui au château de Schœnbrunn.

Introduit, après une heure d'attente, auprès de Sa Majesté, toute de noir habillée, en raison du deuil récent de la cour, nous lui rendîmes compte de notre mission et du résultat de nos visites dans les dépôts d'internés civils et les camps de prisonniers de guerre austro-hongrois en France. Nous décrivîmes les souffrances physiques et morales qu'ils enduraient, leur attachement à la mère-patrie et à leur Souveraine aux pieds de laquelle ils m'avaient chargé de déposer l'expression de leur fidélité et de leur gratitude. Sa Majesté visiblement émue, nous interrompit à plusieurs reprises pour nous demander des explications ou faire des remarques qui témoignaient du grand intérêt qu'elle prenait au sort de ses sujets malheureux et du désir de leur venir en aide. Puis, se levant du fauteuil où elle avait pris place, elle mit fin à l'entretien en nous confiant un message pour les prisonniers austro-hongrois de France et d'Italie où, chargé de mission par la Croix-Rouge autrichienne, nous devions nous rendre peu après.

Le message de Sa Majesté fut fidèlement rempli. Dans tous les camps et dépôts de prisonniers de guerre et d'internés civils visités depuis lors, nous transmîmes aux Austro-Hongrois, avec les salutations de leur Souveraine, l'expression tangible de son fidèle souvenir et sa sollicitude maternelle. Ce fut, avec les sentiments de la joie la plus profonde et de la plus vive gratitude que les protégés de l'Impératrice-Reine apprirent combien elle pensait à eux. Le nom de Zita prononcé par nous ou l'interprète devant les prisonniers alignés, volait de bouche en bouche et se gravait plus profondément encore dans des milliers de cœurs reconnaissants et fidèles.

*

Quatre ans plus tard... à l'Abbaye d'Einsiedeln... le 30 août 1921, 7 h. du matin. Assis à notre table de travail, nous remplissions la tâche quotidienne. Au dehors, le vent faisait rage, fouettant avec violence une pluie diluvienne contre la façade ouest du monastère. Soudain, la porte de notre chambre s'ouvre; un prêtre étranger apparaît sur le seuil: c'est un ancien aumônier militaire de l'armée austro-hongroise. Arrivé, la veille, du château de Hertenstein, il nous fait savoir, au nom des royaux exilés, que leurs Majestés, accompagnées de cinq de leurs enfants, de la mère de l'Empereur et d'une suite de quatre personnes, arrivent, dans trois heures, à Einsiedeln, pour y entendre une Messe à la Sainte-Chapelle. Il s'agissait donc de faire diligence. Conformément aux ordres du T. R. Père Prieur, Dom Athanase Staub, remplaçant le Révérendissime Père Abbé, absent, toutes les dispositions furent prises pour la réception des illustres pèlerins dans la Sainte Chapelle, bien qu'il nous parût peu probable qu'en présence du mauvais temps persistant les augustes voyageurs se fussent mis en route. Mais un coup de téléphone d'Hertenstein, levant tous nos doutes, nous apprit que les deux automobiles du château roulaient déjà, avec leurs occupants, sur la route d'Einsiedeln.

A dix heures et quart, les deux véhicules débouchaient sur la place de l'église et stoppaient devant la fontaine de Notre-Dame. Nous nous précipitâmes pour dire aux chauffeurs de poursuivre jusqu'au portail de l'église grand ouvert. Mais, déjà leurs Majestés descendues de voiture, gravissaient le grand escalier, la Reine Zita, en tête, sur les bras le plus jeune des cinq enfants, qu'elle protégeait, de son mieux, contre la pluie cinglante; derrière elle le Roi Charles, accompagné de sa mère et du sous-prieur de l'abbaye; puis venaient les quatre enfants royaux entourés des dames de la suite.

Devant le grand portail et jusqu'à la grille de la Sainte Chapelle, une foule de curieux formant la haie saluaient respectueusement les pieux pèlerins qui avaient bravé le mauvais temps pour venir implorer le secours d'En-Haut et se placer sous la protection de Notre-Dame d'Einsiedeln.

La Sainte Messe dite par l'ancien aumônier militaire autrichien fut suivie avec une piété touchante par l'assistance. La Reine Zita, surtout, insensible à ce qui se passait autour d'elle, paraissait plongée dans une prière ardente. On aurait dit que, pressentant l'avenir, elle cherchait à s'aguerrir contre les coups du sort. Tandis que de ses lèvres s'échappaient, la Messe finie, ces touchantes invocations du « Salve Regina », cri sublime de la misère humaine: « Salut, ô Reine, mère de miséricorde. Exilés, enfants d'Eve, nous crions vers Vous! Vers Vous nous faisons monter, du fond de cette vallée de larmes, nos soupirs et nos supplications! » nous nous reportions, par la pensée, à cette matinée du 10 mars 1917, où cette femme nous était apparue dans la splendeur du château de Schœnbrunn, entourée de tout l'appareil de la puissance et de la richesse. Et, comparant le présent au passé, nous la trouvions plus grande, plus admirable aux pieds de Celle qui fut « la servante du Seigneur », que dans le grand salon bleu de la résidence impériale....

Pendant la collation qui suivit, la Reine rappelant à l'auteur de ces lignes l'entretien de Schœnbrunn, exprima le regret de n'être plus en état de secourir comme autrefois les malheureuses victimes de la guerre. Au milieu de ses propres angoisses cette femme admirable n'avait donc pas oublié celles de ses anciens sujets. Ni le temps, ni l'absence, ni l'indifférence des uns, ni l'ingratitude des autres n'avaient pu effacer du cœur de celle qui fut la mère de tant de peuples le souvenir de ceux dont elle aurait voulu redevenir la Souveraine, non pour la satisfaction d'une ambition personnelle, mais pour leur faire du bien.

Mais il était temps de retourner à Hertenstein. Une dernière prière à la Sainte-Chapelle... puis, les automobiles démarrèrent, emportant vers les rives du lac des Quatre-Cantons ceux qu'une coalition judéo-maçonnique devait, quelques semaines plus tard, reléguer sur une île de l'Atlantique!....

Et tandis que nous traçons ces lignes, le télégraphe nous apporte la nouvelle de l'arrivée du Roi Charles et de la Reine Zita à Madère.. .

Il semble donc que la pierre du sépulcre soit scellée sur la dynastie des Habsbourg..

Mais les hommes passent; Dieu seul demeure... Lui qui tient dans Ses mains les destinées des individus et des nations, saura bien quand l'heure de la Justice aura sonné, soulever cette pierre munie de tant de sceaux et faire surgir du tombeau le Sauveur de l'Europe.

D. S.

SUISSE

Nouveau ministre d'Italie à Berne

Le nouveau ministre d'Italie, S. E. M. Carlo Garbasso, est arrivé à Berne, vendredi après-midi, par l'express de 17 h., venant de Turin par Lausanne, et est descendu aussitôt au Bellevue-Palace.

Originaire du Piémont, M. Garbasso est né en 1874 et a débuté dans la carrière diplomatique en 1900. Nommé attaché d'ambassade le 14 février 1900, il arriva à Berne le 24 du même mois. De Suisse, M. Garbasso fut envoyé à Paris et à Constantinople, puis de nouveau à Paris en 1906. En 1907, il prit part à la deuxième conférence de La Haye comme secrétaire de la délégation italienne et retourna ensuite comme conseiller de légation à Constantinople et à Paris.

Le nouveau ministre d'Italie à Berne a été chef de cabinet à Rome sous les ministères di San Giuliano, Tittoni et Scialoja, et fut entre temps, mais pendant quelques mois seulement ministre à Pékin. Il fut en dernier lieu ministre à Buenos-Ayres, puis délégué adjoint à la conférence des ambassadeurs à Paris, où il est demeuré depuis lors.

Nouvelle loi sur la chasse

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet de revision de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux.

Les principales innovations du projet sont les suivantes:

Suppression du classement sous deux titres distincts des dispositions concernant d'une part la chasse de plaine et d'autre part la chasse de montagne, disjonction qui n'avait rien de cynégétique et avait été cause de fréquentes complications; possibilité d'une surveillance plus serrée, jointe à une aggravation des peines pour infraction à la loi afin de réprimer énergiquement les délits de chasse qui, au cours des dernières années, avaient augmenté dans des proportions inquiétantes; fixation de dates extrêmes pour l'ouverture et la fermeture des différentes sortes de chasse, limites entre lesquelles les cantons peuvent fixer à leur gré et suivant les conditions régionales l'époque exacte et la durée de la chasse; protection plus étendue accordée aux oiseaux utiles, mesures favorisant leur multiplication et la conservation de leurs espèces; séparation des périodes de chasse suivant les espèces de gibier; prescriptions distinctes pour la protection du gibier dans les districts affermés et dans les cantons délivrant le permis ordinaire; adoption du principe de l'indemnisation pour les dégâts causés par le gibier et en cas de braconnage.

Employé infidèle

La police vient de procéder à l'arrestation du caissier de la direction du Ve arrondissement des C.F.F. sous l'inculpation d'avoir falsifié un justificatif de caisse d'un montant de 6329 francs.

L'intéressé qui occupait son poste depuis 1915 avait déjà à son actif 36 ans de service dans l'administration, et il était sur le point d'être admis à la retraite.

Il allègue à sa décharge une série de malheurs de famille qui l'ont frappé, ainsi qu'une maladie, ajoutant que l'administration est couverte quant au montant du préjudice établi jusqu'ici.

Un nouvel écu

Le Département fédéral des finances a nommé membre du jury chargé d'examiner les projets d'une nouvelle effigie destinée à la pièce suisse de 5 fr., MM. Paul Adrian, directeur de la Monnaie fédérale, à Berne (d'office); F. Bocquet, ciseleur à Carouge; Charles Burkhardt sculpteur à Ligornette; le prof. Dr Paul Ganz, à Bâle; Raphael Lugeon, sculpteur à Lausanne le Dr R. Weggeli, directeur du Musée historique bernois, à Berne; Edouard Zimmermann, sculpteur à Zollikon, près de Zurich.

Le délai fixé pour l'envoi des projets expire le 15 décembre 1921.

L'ex-impératrice Zita en Suisse

On a pris connaissance avec une certaine surprise au Palais fédéral, d'une dépêche de l'agence Reuter, annonçant que l'ex-impératrice Zita aurait été autorisée à se rendre en Suisse pour assister à l'opération de l'appendicite que doit subir un de ses fils.

Non seulement, aucune autorisation n'a été sollicitée du département politique ou du Conseil fédéral, mais celui-ci ignore même si une démarche quelconque a été faite auprès des puissances de l'Entente. Pressenti très officieusement, le département de police aurait répondu avec une extrême réserve.

Si la question lui était posée, le Conseil fédéral ne l'en examinerait pas moins avec toute l'attention et toute la bienveillance encore possible; mais il poserait à une acceptation les trois conditions formelles suivantes: nécessité absolue de la présence de la mère au chevet du jeune garçon, puis durée du séjour aussi brève que possible; enfin, engagement formel des pays voisins à ne gêner en rien le retour de l'ex-souveraine à Tunchal.

Canton du Valais

La loi sur l'assistance repoussée

Le peuple valaisan a repoussé hier à une majorité d'environ 700 voix la loi sur l'assistance et a accepté à une majorité de 500 voix le décret concernant les subsides pour l'assainissement de la plaine.

Il manque encore les résultats de quelques communes.

Récapitulation par districts

Voici la récapitulation des résultats par districts:

	Assistance		Subsides	
	oui	non	oui	non
Conches	108	603	155	513
Rarogne-Or.	62	233	43	236
Brigue	180	256	225	204
Viège	215	969	765	404
Rarogne Occ.	74	643	317	403
Loèche	83	678	332	407
Sierre	364	661	307	646
Hérens	426	301	146	553
Sion	596	251	432	411
Conthey	506	235	554	177
Martigny	711	281	734	262
Entremont	458	170	342	265
St-Maurice	493	158	456	190
Monthey	625	251	588	276
	4901	5681	5456	4949

FAITS DIVERS

Forces motrices

La commune et la bourgeoisie d'Evionnaz ont octroyé à l'industriel bâlois Staechlin, une concession pour l'exploitation des forces motrices de la vallée supérieure de Salanfe. Il reste à obtenir l'assentiment des communes co-propriétaires de St-Maurice, Vérossaz et Massongex, lequel, croit-on, sera accordé sans difficulté. Grâce à l'utilisation de ces forces, la maison Staechelin pourra remettre en activité ses usines hydro-électriques de Vernayaz.

Correction de la Dranse

Le Conseil fédéral a accordé au canton du Valais, une subvention de 40% des frais pour la correction de la Dranse, commune de Bovernier (devis: 300,000 fr.; maximum 120,000 francs).

La dernière pierre du tunnel du Simplon

La cérémonie de la pose de la dernière pierre du tunnel du Simplon a eu lieu dimanche en présence des autorités fédérales, régionales et ecclésiastiques ainsi que des représentants de l'Italie, des administrations suisses et italiennes de chemins de fer.

De nombreux ingénieurs y étaient également conviés..

A 11 heures, le train spécial pavoisé conduisait les invités à l'intérieur du tunnel au kilomètre 11,6 où les deux équipes se sont rencontrées et où doit être scellée la dernière pierre. Une estrade montée sur le train est arrivée au point où s'ouvre un trou béant. Une pierre excavée contenant un parchemin signé de tous les participants est enduite de ciment et tour à tour, M. Haab, conseiller fédéral, le comte Pignotti, représentant le ministre d'Italie à Berne, le conseiller national Rothpletz, ingénieur, prennent la truelle qui est ensuite passée à l'ingénieur professeur Prezzel qui dirigea les travaux de la première galerie du Simplon et qui est venu tout exprès de Munich à cette occasion. Après la pose de la pierre les évêques de Novare et de Sion procèdent à la bénédiction. Mgr Gamba, évêque de Novare prononce une allocution empreinte de nobles pensées de paix et d'espoir dans le travail et dans la collaboration des deux peuples.

Après un long discours de M. Lusser, ingénieur en chef, le train file sur Iselle. Dans ce village tout pavoisé aux couleurs italiennes et suisses, une couronne fut déposée sur la plaque portant les noms des quelques 60 ouvriers morts au champ d'honneur du travail et M. Benedetti, inspecteur général, prononça des paroles émues à la mémoire de ces victimes du travail.

Puis, le train revint à Brigue coquettement pavoisé où un banquet réunissait les partipants. Des discours furent prononcés par MM. Rothpletz, Haab, le comte Pignotti, le commandeur Vigna, directeur des chemins de fer italianais, Benedetti, Burgener, conseiller d'Etat, le professeur Prezzel, le préfet de Brigue et M. Rohn, délégué de la section du génie civil à l'école polytechnique fédérale, qui remit à M. Rothpletz le diplôme de docteur ès sciences techniques. C'est ainsi que fut inaugurée la deuxième galerie du Simplon qui, détail curieux, n'a pas coûté plus que la somme fixée au début des travaux. La dernière clé de voûte est scellée, le dernier rail est posé. L'œuvre gigantesque entreprise il y a plus de 2 ans est heureusement terminée.

Un document officiel contre la Fabrique Doxa à Saxon

Nous recevons la communication suivante:

Sous ce titre le « Droit du Peuple » a publié un extrait du procès-verbal des deux séances de conciliation qui eurent lieu sous la présidence de M. Seiler, Conseiller d'Etat du Canton du Valais. L'article ci-dessus mentionné signé « Fédération suisse des travailleurs du commerce, transports et alimentation » affirme que les deux séances de conciliation eurent lieu les 2 et 9 février 1921. Cette affirmation constitue tout simplement un audacieux truquage. Il n'y a eu aucune séance de conciliation en 1921, mais bien en 1920.

Voilà qui permet de juger du sérieux de la documentation des dirigeants de la Fédération suisse des travailleurs de commerce, transports et alimentation. Ces dirigeants cherchent à faire croire à leurs sociétaires que le boycott impudemment déchaîné par M. Viret est légitime parce que la conciliation aurait été refusée en 1921, alors qu'il n'y a pas eu de séance de conciliation.

Dans un but facile à deviner, on cherche à faire croire au public que le boycott est légitime. Si c'est le seul document sur lequel le boycott peut s'appuyer, il est facile de voir comment se prononceront les tribunaux.

Il y a eu des pourparlers de conciliation sous la présidence de M. Seiler, Conseiller d'Etat, en 1920, et cela exclusivement sur une question de salaire; les ouvriers s'étant mis en grève sans avertissement et sans faire appel à l'Office de conciliation, pour une seule et unique question de salaire. Dès lors, toute cette question de salaire fut réglée, les ouvriers reprirent le travail et écrivirent ce qui suit au Conseiller d'Etat valaisan chargé du Département de l'Intérieur:

« Monsieur le Conseiller d'Etat,

« Les ouvriers et ouvrières soussignés de la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône, à Saxon, vous demandent respectueusement de vouloir bien intervenir énergiquement auprès de qui de droit, pour obtenir que le boycott qui pèse sur les produits de la dite société soit levé dans le plus bref délai possible. Car ce boycott, qui avait été ordonné par la Fédération ouvrière suisse des Travailleurs du Commerce, des transports et de l'Alimentation, ensuite de la grève du 2 janvier 1920, n'a plus sa raison d'être depuis que la Direction de la Société nous a donné toute satisfaction en ce qui concerne nos

laires et nos autres revendications, et que nos relations avec elle sont satisfaisantes.

« Ce boycott est par conséquent tout à la fois inutile et injuste; il menace l'existence de la Société de Conserves, mais aussi nos propres intérêts matériels, car si la Société de Conserves devait fermer ses portes et renvoyer ses ouvriers, — ce que nous craignons — nous serions sans gagne-pain.

« Nous ne doutons pas que vous prendrez notre requête en bonne considération et vous en remerciant à l'avance, nous vous présentons Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations respectueusement dévouées.»

Cette lettre est signée par la presque unanimité des ouvriers travaillant à la Fabrique. Cela, la Fédération suisse des Travailleurs de commerce, transports et alimentation, se garde bien de le dire. Elle se garde bien de publier dans le « Droit du Peuple » ce document qui a plus d'importance qu'un compte-rendu truqué, rempli d'inexactitudes, plein de lacunes et qui n'est pas conforme à l'original.

Voilà comment l'on trompe les ouvriers et voilà comment l'on cherche à provoquer le chômage et la misère dans le pays.

Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône

Chronique sédunoise

Election d'un conseiller municipal

L'assemblée primaire de la Commune de Sion est convoquée pour le dimanche 18 décembre courant, à dix heures du jour, à la Grande salle de l'hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant: Nomination d'un conseiller municipal.

Poste Sion-Bramois

La diligence postale Sion-Bramois terminait son service le 30 novembre courant, pour être remplacée le lendemain par l'autobus Sion et environs. Si nous relatons ce fait c'est qu'une mention devait être relevée à l'endroit du brave postillon, M. Augustin Duc, qui était, ce soir-là à sa dernière course postale après 27 ans de service accompli avec la conscience et la bonne humeur qui en ont fait un employé exemplaire. Toutes nos félicitations et meilleurs vœux accompagnent M. Duc dans sa carrière. C.

Auto-transport Sion et environs

L'Auto-Transport a commencé dès le 1er décembre, un service régulier pour voyageurs et bagages entre Sion et Bramois, avec deux courses doubles journalières prévues à l'horaire.

L'ouverture du même service entre Sion et Savièse était prévue également pour le 1er décembre, mais vu les travaux qui sont actuellement en voie d'exécution sur cette route, il a été reconnu prudent de retarder la mise en exploitation de ce parcours jusqu'au moment où la chaussée sera en meilleur état, soit très probablement jusqu'au 15 décembre.

Les nouveaux horaires ont paru et peuvent être consultés dans tous les endroits publics.

Décisions du Conseil municipal

Séance du 12 novembre 1921

Edilité. — Sur la proposition de la C. E. le Bureau est autorisé à passer à l'exécution des travaux suivants:

1. Pavage de l'Avenue de la Gare de la Cour de la Gare au chemin des Creusets.

2. Etablissement des passerelles à l'Avenue du Midi au couchant de la fabrique de tabacs.

Sur les propositions de cette même commission, le Conseil approuve sous les réserves ordinaires, les plans de construction déposés par:

a) Daniel Pralong, à Sion, pour la construction d'une maison d'habitation à Pratifori.

b) Emile Duc, à Pont de la Morge, pour la construction d'une annexe à sa grange-écurie au dit lieu. Cette décision vaut comme préavis à donner au Département des Travaux publics.

c) Il accorde à M. Blardone Gaudenzio, à Sion l'autorisation de couvrir provisoirement en tôle ondulée la terrasse de sa maison d'habitation à Pratifori .L'exhaussement de cette partie de l'immeuble devra se faire avant le commencement de l'hiver 1922-23.

Travaux publics. Chemin de la Tournelette. — Sur la proposition de la C. T. P., le Conseil décide la correction du chemin de la Tournelette dont le devis ascende à fr. 13,200.—. L'exécution de cette œuvre reste subordonnée à l'obtention des subsides fédéraux et cantonaux tant les subsides ordinaires prévus pour les travaux de chômage que ceux octroyés aux travaux d'amélioration foncière.

Les démarches à ce sujet seront faites immédiatement.

Correction de la Morge. — Il est donné communication d'un projet de correction de la Morge avec un devis de frs. 876,000.—. A titre d'orientation, le Département des T. P. sera prié d'établir un devis détaillé par sections.

Réfection de la route de Sion-Savièse. — La C. T. P. propose certaines améliorations à la route Sion-Savièse, notamment la réfection de l'acqueduc du cimetière. La cunette nord, etc. Devis frs. 1,500.—. Le Conseil adopte cette proposition.

Lac de Montorge. — Le Conseil vote les crédits supplémentaires pour la réfection des voies d'écoulement du lac de Montorge, travail devisé à frs. 2,000.—.

Bains publics. — La proposition est faite de voter un subside en faveur de la construction de bains publics, construction qui serait entreprise par l'initiative privée. La Commission de Salubrité publique est invitée à rapporter sur cet objet à la prochaine séance, en présentant un projet définitif.

Projet d'accumulation Usine I. — Le Président fait rapport sur l'état du conflit. Le Conseil ratifie la proposition faite à la commune d'Ayent par la C. S. I. en vue de vider la difficulté. D'autre part l'expropriation d'urgence a été demandée au Conseil d'Etat.

Débits de boissons. — Sur la proposition de la C. des D. de B., le Conseil accorde à Mme Tarelli A., à Sion, un délai péremptoire de 4 mois expirant le 1er mars prochain pour fermer son café conformément à la décision du Conseil du 30 avril 21.

Sur la proposition de cette même commission le Conseil agrée:

1. M .Antoine Métrailler, comme tenancier du Café Machoud, à la rue du Rhône, finance frs. 10.—. 2. M. Jules Passerini, comme tenancier du Café Mariéthod, à Sion, finance frs. 10.—. 3. M. Antoine Blatter, à Sion, comme tenancier du Café-Restaurant de la Maison Populaire, finance frs. 10.—.

Tirage au sort des Obligations communales de 1915. Il est procédé au tirage des 22 obligations de l'emprunt de 1915. Sont sortis les numéros suivants: 1968 1067 765 520 1214 643 1781 1535 705 145 48 949 953 845 381 1344 541 703 1623 1421 1571 1650.

Correction de la Sionne. — Le Conseil prend acte d'une communication du Département des Travaux publics informant que la Commission rhodanique refuse de modifier l'échelle de répartition du coût des travaux de correction de la Sionne.

Impôts. — La proposition est faite de donner plus de publicité au registre d'impôt. La question est renvoyée à une prochaine séance.

Service de police. — Vu les nombreux vols commis à Sion ces derniers temps, le Conseil charge le Bureau de renforcer le Service de Police la nuit.

Loto

La Chorale Sédunoise organise un grand loto pour la Fête de jeudi 8 courant. Le loto aura lieu au café du Grand-Pont et commencera dès les 4 h. de l'après-midi. Le comité d'organisation fait tous ses efforts pour que le loto soit des mieux réussis et que chacun puisse rentrer chez lui content.

Pédale sédunoise

La Pédale Sédunoise aura sa soirée annuelle le 10 courant dès 20 h. 30 à l'Hôtel de la Poste.

Programme: Banquet. Distribution des prix. Soirée familière..

Tous les membres sont cordialement invités. Coût de la carte de banquer: fr. 5.—. Les inscriptions seront admises jusqu'au 9 courant chez M. Emmanuel Machoud ou chez le Président du Club. Le Comité.

Conférence

Mlle Gahéry, dont les journaux ont salué dernièrement l'arrivée en Valais, veut bien favoriser le public sédunois de sa démonstration pédagogique sur l'enseignement religieux aux tout petits. La conférence aura lieu mardi 6 courant à 4 heures à la grande salle de la Maison d'école des filles Communiqué.

La vente de charité

La vente de charité organisée en faveur des œuvres paroissiales de Sion a produit, tous frais déduits, la belle somme de fr. 9528.75.

Depuis de longues années et à maintes reprises, j'ai eu l'occasion de constater et d'admirer l'esprit de charité et la générosité de notre bonne population sédunoise; mais vraiment ce résultat a dépassé de loin toutes mes plus légitimes espérances.

C'est que tout a contribué à ce magnifique succès: le comité d'initiative comme le comité d'initiative comme le comité d'organisation; nos meilleurs artistes comme nos magiciennes dans l'art du crochet, de la dentelle et de la broderie; les gentilles demoiselles des comptoirs et du buffet comme les gracieuses messagères qui parcouraient la ville et le Casino, qui, approvisionnant comptoirs et buffet, qui distribuant le tableau-programme de notre cher Raphi, qui ornant d'une fleur la boutonnière de l'acheteur ou faisant valoir les grâces de la poupée aux gros sous (acteurs, orchestre et cantatrices mêlant leurs voix et leurs rythmes à l'enthousiasme du loto) gens de la ville et gens de la banlieue, producteurs et consommateurs pour une fois dans l'accord le plus parfait; toute la population en un mot, sans distinction d'opinions religieuses ou politiques; tous et toutes y sont allés de tout leur cœur d'amis et de chrétiens et c'est ainsi que Sion est arrivé à la splendide réussite de cette vente de charité.

Aussi, est-ce le cœur débordant de reconnaissance que je viens dire à toutes et à tous: Merci. Merci en mon nom personnel, merci au nom des pauvres qui auront leur large part à la fête; merci au nom des œuvres paroissiales, qui grâce à ces nouvelles ressources continueront à faire dans la paroisse de Sion le bien qu'elle est en droit d'attendre de son clergé. Encore une fois à tous les bienfaiteurs: Merci et que Dieu vous bénisse.

J. Jean, Curé de Sion.

Faites donc un essai avec les excellents produits Hyglo qui embellissent vos mains à peu de frais. Exposé chez Mme Dallèves, Salon de coiffure Sion

ETRANGER

Aviateurs tués

Un aéroplane piloté par un officier de l'Office aérien britannique, qui était accompagné d'un caporal et d'un homme, appartenant tous à l'aérodrome d'Hernlow, situé à 11 milles de Bedfort, s'est abattu sur le sol, faisant deux victimes; le pilote, qui fut tué sur le coup et le caporal, qui fut blessé. Le troisième occupant s'est tiré indemne de l'accident.

Landru recourt

Landru a signé vendredi son pourvoi en cassation, ce qui lui vaudra une quarantaine de jours de répit.

Un vol audacieux

La princesse Hohenlohe, ayant quitté Paris il y a quelques mois, avait laissé en dépôt, à une banque italienne, un sac en vieil argent contenant des bijoux pour une valeur de frs. 600,000 et une somme d'environ 10,000 francs en billets de banque.

Etant revenue en France ces jours-ci, et s'étant installée dans un des grands hôtels du centre, la princesse a eu jeudi matin, l'idée fatale de reprendre ses bijoux.

Elle s'est donc rendue à la banque, vers midi et demi. On lui a remis son sac, dont elle a passé à son bras la solide chaîne d'argent; elle a même ajouté à la fermeture une épingle de nourrice passée entre les mailles — deux précautions valent mieux qu'une; il y a tant de voleurs! — et elle est allée déjeuner avec des amis, dans un restaurant du quartier de l'Opéra.

Oh! le sac n'a pas quitté son bras!

Après déjeuner, elle a pris congé des personnes qui l'accompagnaient, et est entrée dans un grand magasin, allant tout droit au rayon de la parfumerie. Elle était en train d'acheter des dentifrices, lorsque — a-t-elle dit au commissaire — elle s'est senti toucher le bras... très légèrement...

Elle s'est tournée vivement.. et elle n'a rien vu!... Rien! pas même son sac... qui n'était plus à son bras!...

Le sac contenait: un long collier de perles; un autre collier de perles plus court; cinq ou six bracelets ornés de diamants, de saphirs et d'autres pierres et plusieurs bagues enfermées dans une petite boîte blanche. Plus de 4000 francs en coupures françaises et 200 livres sterling en banknotes qu'elle avait eu soin de marquer d'un H. à tout hasard....

Combats en Ukraine

Les environs de Kiew sont actuellement le théâtre de combats acharnés où se distinguent spécialement les troupes du général Jantschenko. Les Ukrainiens ont défait un corps de l'armée soviétique russe et conquis un énorme butin, dans lequel figure notamment un train blindé. Les communications avec Moscou sont coupées et la ligne de retraite des bolchéviks vers l'Est serait menacée. Une panique règne parmi les communistes de Kiew. Une mutinerie a éclaté à l'académie militaire de cette ville.

La 23me division soviétique a passé aux Ukrainiens. Le 7me régiment de cavalerie a suivi cet exemple après avoir massacré ses chefs.

Les négociations anglo-égyptiennes

Il résulte de documents officiels, concernant les négociations anglo-égyptiennes, documents publiés samedi soir, que la principale pierre d'achoppement a été la question militaire.

En effet, dans le projet de convention remis le 10 novembre à Adli pacha, la Grande-Bretagne prend l'engagement de fournir son appui à l'Egypte pour la défense de ses intérêts vitaux et de son intégrité territoriale. Les troupes britanniques avaient droit de passage à travers l'Egypte. Les garnisons britanniques pouvaient être maintenues dans tel lieu et pour telle période pouvant être déterminée de temps à autre. Des facilités devaient leur être accordées pour l'acquisition de casernes, aérodromes, ports navals, etc. La délégation égyptienne dans sa réponse, remise le 15 novembre, émet la suggestion que le maintien des troupes britanniques équivalent à une occupation pure et simple. La délégation égyptienne fait également des objections aux propositions concernant la conduite des affaires étrangères, selon lesquelles la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire de son haut-commissaire, devrait être consultée avant que l'Egypte put conclure un accord quelconque avec des puissances étrangères. Elle en fait de même en ce qui concerne les stipulations qui prescrivent une procédure identique pour son commerce, etc.

Le maréchal Allenby expose, dans une lettre au sultan en date du 3 décembre, que le gouvernement britannique est disposé à examiner toutes méthodes de mise à exécution des propositions présentées, mais qu'il ne peut modifier les principes sur lesquels ses propositions sont basées, ni relâcher les mesures de sécurité exposées dans les dites propositions.

DERNIERE HEURE

Les élections à Fribourg

FRIBOURG, 5. — Les élections du Conseil d'Etat qui, pour la première fois, se faisaient conformément à la revision constitutionnelle du 20 janvier 1920, c'est à dire en votation populaire, ont confirmé sans opposition les membres actuels du gouvernement, soit 6 conservateurs et un radical. M. Python a obtenu 23,032 voix; M. Savoy 23,304, M. von der Weid 24,049; M. Perrier 24,105, M. Buchs, 24,945; M. Chatton 23,934, M. de Weck 24,113.

FRIBOURG, 5. — Les élections au Grand Conseil avaient lieu pour la première fois selon la proportionnelle. Il y avait lutte dans les trois districts de la Sarine, du Lac et de la Gruyère. Dans la Sarine, trois listes étaient en présence: une conservatrice, une radicale socialiste. La liste conservatrice a fait 5668 voix; radicae 1151 et la socialiste 924. Cette dernière a été éliminée par le quorum qui a probablement été atteint par la liste radicale.

Dans le district du Lac sont élus 5 conservateurs, 5 radicaux, 5 agrariens. Les radicaux perdent 5 sièges. Dans le district de la Gruyère la liste d'entente conservatrice-radicale était opposée à une liste socialiste qui a été éliminée par le quorum. Les radicaux gagnent quatre sièges grâce à la liste d'entente. Il n'y avait pas de lutte dans les autres districts. Deux sièges ont été concédés aux radicaux dans le district de la Broye.

La crise au Tessin

BELLINZONE, 5. — Le comité cantonal conservateur a tenu dimanche une séance pour chercher une solution à la question créée par la démission de M. Garbani-Nerini, conseiller d'Etat tessinois. Les députés conservateurs du Grand Conseil et les membres conservateurs du gouvernement, étaient présents.

Après une longue discussion, l'assemblée a décidé de proposer aux groupes politiques, la constitution d'un gouvernement de collaboration sur les bases suivantes: 3 libéraux, 2 conservateurs, 1 socialiste, 1 agrarien.

AVIS

☞ Le journal ne paraîtra pas jeudi, fête de l'Immaculée Conception; prochain N°: vendredi.

Qu'est-ce qu'une friandise? Un article de consommation qui excite mais ne nourrit pas. Le Toblerone excite les nerfs du goût par son mélange tout spécial de chocolat au lait d'amendes et de miel, tout en étant très nutritif. Prix par étui 80 cts.

CHANGE A VUE

Communiqué par la
Banque Cantonale du Valais
(Sans engagement)
5 décembre 1921

	demande	offre
Paris	37.—	39.—
Berlin	2,10	2,80
Milan	21,75	22,90
Londres	20,90	21,40
New-York	5,10	5,40
Vienne	—.14	—.20
Bruxelles	36,50	38.—

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 21

LA FLEUR DE FEU

— Mais, ce patrimoine, vous ne l'accepterez pas en de telles conditions, quand rien ne vous atteste que la châtelaine vous le destinait. Or, Mme d'Annevy n'a pas calculé que la destruction du testament vous livrait l'héritage, ou elle n'a pas connu les raisons qu'elle avait de vous déshériter... .

— Mais vous vous trompez, Blanchelys, je suis le dernier parent de Mme d'Annevy, je reste seul héritier de la fortune que ce testament partageait entre nous. Et telles ont bien été les intentions finales de ma tante.

— C'est impossible... Mme d'Annevy n'a pu détruire son testament que pour en refaire un autre, et prendre des dispositions contraires.

— Elle n'en a, du moins, annoncé le dessein ni à maître Roquebrune, ni à personne d'autre que je sache. Et son but m'apparaît clairement; dès lors qu'elle savait que vous ne lui étiez rien.... — mon Dieu, vous m'obligez à vous préciser des choses pénibles... — Mme d'Annevy, dis-je, ne s'est plus senti le droit de disposer de sa succession en faveur d'une étrangère; elle a cru devoir me laisser intégralement le patrimoine de famille dont notre mariage vous assurait de toute façon la jouissance.

« Blanchelys, vous n'imaginez pas, je pense que cela changera quoi que ce soit entre nous..

— Mais ce patrimoine, vous ne l'accepterez pas en de telles conditions, quand rien ne vous atteste que la châtelaine vous le destinait. Ou Mme d'Annevy n'a pas calculé que la destruction du testament vous livrait l'héritage, ou elle n'a pas connu les raisons qu'elle avait de vous déshériter.

— Il y a une autre alternative, fit Olivier, la mienne: ma tante a su et elle m'a pardonné.

Blanchelys tressaillit en se rappelant l'une des dernières volontés de la châtelaine: « Il faut tout pardonner... »

Mais, se cramponnant au prétexte dont elle voulait se faire une arme:

— Allons donc! fit-elle plus troublée qu'elle ne voulait le paraître. Mme d'Annevy m'a dit à moi-même, qu'elle approuverait mon refus de vous épouser, si, au lieu d'avoir commis seulement une erreur à mon sujet, vous vous étiez rendu coupable d'une fraude.

« Olivier, vous renoncerez à ce qui ne vous appartient pas légitimement; vous renoncerez ou bien....

— Ou bien?... répéta Olivier.

Blanchelys essaya encore de se dominer, mais elle n'y parvenait plus qu'imparfaitement.

— Après le dernier héritier du nom d'Annevy, demanda-t-elle, l'héritage ne revient-il pas aux hospices de Vieille-Ville?

— Oui, mais il y a encore un d'Annevy, et c'est moi, et je ne renierai pas mon héritage; je n'abandonnerai pas le patrimoine qui m'est confié comme un dépôt par la longue suite de tous les d'Annevy.

« Plutôt que de renoncer à mes droits et à mes devoirs d'héritier d'Annevy, vous le savez bien, gronda-t-il, j'ai risqué de vous perdre.

— Oui, repartit Blanchelys lentement, vous avez déjà montré combien vous teniez à cette fortune et de quel prix vous étiez prêt à l'acheter.

Un grand éclair d'or traversa les sombres yeux d'Olivier, puis ses prunelles s'obscurcirent de nouveau; son visage, un instant indigné, revint à l'expression de volonté tenace et patiente que Blanchelys avait appris à connaître.

Mais une volonté égale, plus brûlante et tout aussi impérieuse, animait et soulevait la jeune femme, la volonté secrète de le punir, de se venger en le forçant à choisir entre elle et l'héritage qu'il avait déjà failli lui préférer.

Le charme qui l'avait tenue quelques jours sous sa servitude était rompu; elle n'avait plus peur désormais pour la châtelaine, elle n'avait plus à se faire la complice d'Olivier pour obtenir que Mme d'Annevy mourût en paix.

Elle reprit avec plus d'ardeur encore: « Cette fortune nous séparerait; il y a déjà trop de choses entre nous....

Son regard cherchait la porte par laquelle Mme Octeaux s'était retirée. Olivier comprit, et pour l'empêcher de prononcer le nom de Gaspard, ou même d'évoquer en esprit son souvenir, il leva la main par un geste d'avertissement, son premier geste de maître.

— Nous saurons vivre pauvres, poursuivait Blanchelys, d'une voix qui s'altérait étrangement; vous avez votre profession et vous pourrez compter sur mon courage. Ecoutez-moi, croyez-moi.

— Vous ne me dites plus que, si je ne le fais pas, j'aurai à m'en repentir.

— Non, parce que le temps n'est plus aux paroles, mais à l'action. Je vous dis seulement que je ne frustrerai pas les vieillards et les pauvres de Vieilleville. Réfléchissez-y jusqu'à ce soir si vous voulez mais je ne partagerai pas avec vous un bien mal acquis.

...Deux fois déjà, l'on avait frappé doucement à la porte, et finalement M. Eloi entra de son allure posée et discrète. Il venait informer M. et Mme d'Annevy, que le clergé était là, et qu'on n'attendait plus qu'eux pour former le cortège. Mais il apportait aussi un télégramme qui venait d'arriver et qu'il remit à son maître.

Olivier déplia machinalement cette dépêche qui portait la mention: « Très urgent... Et Blanchelys crut voir le visage déjà si pâle de son mari se décomposer davantage et devenir livide.

Mais aussitôt, rappelé aux exigences de l'heure présente, Olivier enfonça le papier bleu dans une poche intérieure de sa redingote; il invita d'un signe ,Blanchelys à sortir avec lui de la bibliothèque, et tous deux gagnèrent le grand salon déjà encombré de monde, où l'on avait descendu le cercueil.

... Pour arriver au nouveau cimetière de Vertanbeau, il fallait suivre le chemin du moulin Perrol passer sur le vieux petit pont, noirci et moussu, qui enjambait la Vertanbelle; puis, on laissait derrière soi les sombres bâtiments du moulin, sa voûte profonde, ses granges étayées d'antiques contre-forts. Et, par un sentier étroit, ombreux, herbeux, à peine distinct des prés qu'il traversait, on atteignait le champ du repos, presque semblable, lui aussi, aux grandes prairies qui l'enveloppaient de toutes parts, et le séparaient de la rivière.

C'était un lieu indiciblement vert, solitaire et tranquille, sur lequel tombait l'ombre légère des grands peupliers, l'ombre sévère de la montagne dont l'effort séculaire de la petite Vertanbelle rongeait peu à peu la base rocheuse.

Et toute la lisière des prairies, tout le chemin sinueux, la lande aux cormiers des Perrol et même le pont du moulin, étaient noirs de la foule qui n'avait pu trouver place dans le petit cimetière. Mais, de presque partout, l'on dominait celui-ci et les moins rapprochés des curieux pouvaient apercevoir le monument funéraire des d'Annevy et jusqu'à l'ouverture du caveau où venait de disparaître le cercueil.

La cérémonie prenait fin, les dernières prières étaient dites, le clergé se retirait, et l'assistance n'attendait plus que de voir se refermer la porte du caveau, quand, tout à coup, la jeune Mme d'Annevy fit deux pas en avant dans l'espace laissé libre autour de la tombe.

Blanchelys soudain redressée, renversait un peu la tête en arrière; ce mouvement dégageait de ses crêpes, son jeune visage pâli qui apparut en pleine lumière avec ses paupières meurtries, sa bouche aux lignes si pures et délicates.

Puis, on la vit qui retirait lentement le gant de sa main droite, en regardant le caveau. On crut qu'elle allait jeter ce gant dans l'ouverture encore béante du tombeau, où elle voulait peut-être murer quelque chose d'elle-même.

Si telle avait été son intention, son geste fut trop court, et le gant vint retomber presque aux pieds d'Olivier, entre celui-ci et Blanchelys.

Olivier se pencha pour ramasser la noire petite chose de peau mate; mais tandis qu'il s'en saisissait, un anneau d'or tout neuf s'en échappa et s'en fut rouler très loin.

Ce n'était pas seulement son gant que Blanchelys avait arraché, mais aussi son anneau de mariage, son anneau dont elle ne voulait plus et qu'elle rejetait devant la tombe de la châtelaine, à la face de tout le pays.

Olivier ne s'y méprit point, il vit, tout de suite, dans ce geste l'intention d'une rupture, irréparable, comme l'affront public qu'il ve-

LA

Banque Populaire Valaisanne

(Société Anonyme) Cpte de chèques II c 6

SION

Reçoit des dépôts:

en OBLIGATIONS de 1 à 5 anps, au meilleur taux du jour.

en CARNETS D'EPARGNE au 4½ et 5%.
(dépôts depuis 5 francs)

Auverture de comptes-courants en monnaies étrangères, paiements à l'Etranger et toutes opérations de

CHANGES

aux meilleures conditions

LA DIRECTION.

ARRIVAGE DE

Vins blancs nouveaux

SAN SEVERO	Remplace le fendant
STRADELLA	Rivalise les Vaudois
PANADES délicieux	Le plus économique
ASTI en fûts	

— ROUGES —

Barbera — Lambrusco — Alicante — Priorato
Corbières — Montagnes

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY
Maison de toute confiance. Demander prix

La

Banque de dépôts et de crédit

18, rue de Hesse, GENÈVE 10, rue Diday

bonifie actuellement

5 1/2

sur dépôts de 1 an à 5 ans

(Certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)

TRAITE AUX MEILLEURES CONDITIONS
TOUTES AFFAIRES DE BANQUE

Boucherie Bühler à Yverdon

Nouvelle baisse de viande
Prix sans concurrence — Bétail du pays

Bœuf bouilli	**Frs. 2.50**	le kg.
Bœuf rôti	» **2.30**	»
Bœuf fumé	» **3.40**	»
Lard	» **5.—**	»
Saucissons	» **5.—**	»
Saucisses	» **3.—**	»
Quartier devant de bœuf	» **2.50**	»
Quartier derrière de bœuf	» **3.30**	»

TAVELLI & BRUNO S. A.

— NYON —

Poutrelles et fers de construction
Fers ronds à béton.
Tuyaux pour canalisations et raccords
Articles sanitaires.

Zephyr

Savon de toilette pour grands et petits

FRÉDÉRIC STEINFELS ZURICH

Envoi de graisse comestible

Nous expédions franco par poste, graisse comestible à bon marché, jaune, grenue, 1er choix, en bidons de 5 kg. fr. 12.—; 10 kg. fr. 23; seilles de 15 kgs. frs. 33.—. Fûts: taxe 10%, prix spécial. Les fûts vides, depuis 10 kg. sont remplis à fr. 2.40 le kg. Nos fournitures sont redemandées journellement.

Les Héritiers de Wolf, Coire.

Tannerie de Payerne

Spécialité de cuir fort. Tannage garanti pur chêne. Empeigne. — Peaux de veau chèvres, moutons, etc. Tannage à façon. Achat de cuir frais.

Gros et détail.

Maladies urinaires

VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Rhône 6303, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr. Williams, de Londres.

BONNE OCCASION

A vendre un canapé, style Louis XV; un bahut à grains, un lavabo.

S'adr. au bureau du journal.

Bottes-socques

N° 40/48 **frs. 18.50**
Expédition en dehors
Demandez notre catalogue illustré. Grande Cordonnerie J. Kurth
1 Cours de Rive
1, Genève.

Boucherie Albert Gaudet

Bould. St-Georges 66

GENÈVE

Expédie franco contre remboursement de la

Graisse de Bœuf

1re qualité à **2 fr. le kg.**

On cherche petit

Appartement

de 3 à 4 pièces.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Baume St-Jacques

Prix Fr. 1.75

de **C. Traumann**, pharm. **Bâle**

Remède des **familles** d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: **ulcérations, brûlures, varices, et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres, Contusions.** Se trouve dans ts. les pharm.

Dépôt général: Pharmacie **St-Jacques, Bâle.**

J'envoie continuellement:

saucisses de porc

fumées à la cheminée, pour cuire; 12 paires à frs. 9.— ainsi que toutes les sortes de

viandes et saucisses

Se recommande:
Otto Schatzmann, boucherie, **Lenzburg** (Argovie)
Téléphone N° 4, Télégramme: Ochsenmetzgerei, Lenzburg.

+ Dames +

Retards. Conseils discrets par Case Dara. Rhône 6303, Genève

Grande Boucherie Fs. Rouph

rue de Carouge 36 bis.
— Genève —

Expédie fco. contre remboursemt.

Devant de bœuf fr. 3.30
Cuisse fr. 3.70

Les colis postaux sont envoyés depuis 2 kg. 500 et plus au même prix.

Grande baisse sur toutes les viandes du pays

BŒUF	**Bouilli**	à frs. 2,50	le kg.
	Rôti	» 3,50	»
	Beau bœuf salé	» 2,50	»
	Beau bœuf fumé	» 3,50	»
	Tétines fraîches ou salées	» 1,50	»
	Saucissons extra	» 5.—	»
	Saucisses fumées	» 3.—	»
	Lard fumé	» 5.—	»

CHOUCROUTE DE BERNE

à fr. 0,50 le kg.

Quartier de devant, de 40 à 100 kg., à frs. 2.60 le kg.
Quartier de derrière, de 60 à 100 kg., à frs. 3,40 le kg.

Occasion unique pour saler

Porc entier ou par moitié à frs. 3,50 le kg.

Cervelas et gendarmes à frs. 3,80 la dz.

GRANDE MAISON D'EXPEDITIONS

Henri Huser S. A., Lausanne

TELEPHONE 31.20

N. B. — Toutes nos marchandises proviennent d'animaux abattus aux abattoirs de Lausanne.

— Pas de viande congelée —

Il n'y a pas de produit similaire ou qui remplace le **Lysoform** mais seulement des **contrefaçons,** quelquefois dangereuses. Exigez toujours nos flacons ou bidons d'origine, capsulés et étiquetés de notre marque déposée.

Gros: **Sté, suisse d'Antiseptie, Lysoform, LAUSANNE.**

Lysoform

C'est le moment!

de commencer vos réclames en vue des fêtes de fin d'année.

Commerçants et industriels, une bonne publicité faite à temps est le meilleur moyen de faire prospérer vos affaires.

Insérez vos annonces pour Noel et Nouvel-An, dans le

Journal et Feuille d'Avis du Valais

et vous serez assuré du succès!

MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, les Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la Femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix: la boîte fr. 6.60, le flacon liquide fr. 6.60.

Dépôt pour la Suisse: AndréJUNOD, pharmacien, 21, quai des Bergues, GENEVE.

Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

nait de subir.

Olivier prit, avec le gant, l'anneau qu'on avait ramassé pour lui; mais il n'essaya pas de les rendre à Blanchelys qui, du reste, s'éloignait, emmenée par Mme Octeaux.

Il était convenu que ce même jour, aussitôt après le grand dîner qui devait suivre les funérailles, M. et Mme Olivier d'Annevy, partiraient pour Vieilleville, où ils feraient un séjour plus ou moins prolongé dans leur vieille maison des Récollets.

Mais en rentrant au château, quelques instants plus tard, M. d'Annevy apprit que Blanchelys, sans doute trop lasse pour remplir, jusqu'au bout, ses devoirs de maîtresse de maison, se faisait excuser. Elle avait pris l'automobile qui devait les conduire à la ville tous les deux et elle était partie seule pour Vieilleville, sans laisser d'autre message à personne.

Ainsi Blanchelys consommait-elle sa vengeance.

TROISIEME PARTIE

I.

LILYWHITE

Quoiqu'on fut seulement à la fin d'août, la mer était très mauvaise ce jour-là, et le bateau Calais-Douvres, en route depuis plus d'une heure et demie, n'avait guère accompli que les deux tiers de sa course. Presque tous les passagers avaient déserté le pont, et, dans le promenoir dévolu aux voyageurs de seconde classe il ne restait plus qu'une femme, une toute jeune femme, menue, assez petite et extrêmement blonde.

Elle était coiffée d'un béret blanc, vêtue d'un fourreau de laine noire et d'un gros plaid à dessins brouillés, un peu comme celui dans lequel la servante Nannie avait rapporté jadis, en France, l'enfant assistée, Lilywhite. Et c'était bien, en effet, sous ce nom de Lilywhite que cette voyageuse était inscrite au registre des passagers.

Frileusement enveloppée dans son châle, elle demeurait assise, immobile, derrière le vitrage du promenoir. Ses grands yeux limpides, songeusement fixés devant elle, paraissaient refléter à la fois le gris brumeux du ciel et le vert orageux de la mer houleuse qu'elle contemplait.

Sa pensée semblait perdue dans le lointain, comme son regard; cependant, sa main gauche dégantée, ramenait et retenait sur ses genoux, un pan du grand plaid, comme pour couvrir et protéger un être invisible qui se fut abrité contre elle.

Et oui, vraiment, il y avait là, quelqu'un, une petite fille endormie, qui s'appuyait, avec confiance, contre la triste voyageuse aux pâles cheveux, une belle petite fille à la longue chevelure rousse, au teint incomparable, dont la forte dentition trahissait l'origine britannique, tandis que la sobre élégance de ses vêtements annonçait la distinction et la richesse.

Et cette enfant qui appartenait visiblement aux premières classes de la société, continuait de dormir, le front sur la pauvre robe de la jeune étrangère. Elle dormait si bien, avec un tel air de lassitude et d'abandon, que sa compagne improvisée leva la main pour arrêter les brusques allées et venues d'une Anglaise qui faisait irruption sur le promenoir.

La nouvelle arrivante, qui avait la mine, la mise et les allures d'une institutrice de grande grande famille, se rapprocha aussitôt et elle eut un soupir de soulagement en apercevant la petite fille. Mais son regard se chargea de surprise et d'inquiétude en interrogeant le visage de la jeune femme inconnue, qui avait ainsi recueilli l'enfant.

— La petite fille est venue se promener par ici, dit tout bas la jeune voyageuse. Elle avait l'air fatigué, elle s'est assise près de moi et s'est bientôt endormie. Ce serait grand dommage de l'éveiller....

— D'autant plus, répondit l'institutrice anglaise en se laissant tomber, elle-même, sur un siège, d'autant plus que lady Claribel n'a pas pu reposer cette nuit, pas plus que nous du reste.. .Car cette « petite fille » est lady Claribel Cardoyne, la plus jeune fille de sir William Cardoyne.

— Elle m'a dit son nom, repartit tranquillement la jeune femme, et que vous veniez de faire un pénible voyage....

— Elle vous a parlé? C'est très étonnant de sa part, car notre petite seigneurie n'est pas familière, reprit la flegmatique gouvernante. Ah! oui, un voyage difficile, on peut le dire, et compliqué par toutes sortes de malchances...

« Nous venions d'arriver à Paris, sir William lady Claribel et ses trois sœurs aînées, les ladies May, Gertrude et Ethelred, qui sont aussi mes élèves, quand sir William a été rappelé en Angleterre par la mort simultanée de plusieurs membres importants de la familles.

« Mais il n'a pu emmener que les ladies May et Gertrude, leur cadette, lady Ethelred, s'étant foulé le pied en descendant de cheval.

« Je suis donc restée à Paris pour la garder avec sa petite sœur Claribel; mais elle avait si grande hâte de partir pour rejoindre ses sœurs, que je le crains, nous nous sommes mises trop tôt en route. Elle souffre si cruellement que je ne sais comment nous achèverons notre voyage.

« Pour comble de malheur, je me trouve presque seule, notre institutrice allemande ayant accompagné les ladies May et Gertrude. J'avais bien une femme de chambre, et la gouvernante française de lady Claribel; mais, au moment du départ, la petite Mlle Colette m'a demandé un congé d'un mois, se refusant à quitter Paris avant la semaine d'aviation, au cours de laquelle son frère devait piloter un aéroplane. Que voilà bien la sensiblerie française... Comme si elle ne devait pas apprendre, aussi bien à Londres qu'à Paris, si son frère avait volé fructueusement, ou s'il s'était fracassé à mort.

« Quant à la femme de chambre, une Anglaise pourtant... elle a, c'est à n'y pas croire, elle a le mal de mer. Oui, un mal de mer ridicule, affreux....

Et sans se départir de son flegme, la narratrice conclut: « Un mal de mer tout à fait abominable.

« Et pendant que je faisais conduire cette « poor goose », (pauvre oie) à l'infirmerie, lady Claribel s'est échappée....

Elle avait fait son récit, comme se parlant à elle-même plus qu'à la muette étrangère, et dans un besoin de se convaincre qu'il avait bien fallu ce concours inouï de circonstances pour amener l'incident qui la laissait encore incrédule: lady Claribel réfugiée auprès d'une chétive inconnue, après avoir erré à l'aventure sur le bateau.

— Et il me reste le débarquement avec une invalide, cette enfant indocile et point d'aide, murmura-t-elle. Et puis cette pluie désordonnée. Et toute la famille dans un grand deuil..

Mais ,trop correcte pour s'attarder sur ses propres soucis, elle reprit avec une nuance d'intérêt professionnel:

— Comment lady Claribel s'est-elle fait comprendre de vous, Mademoiselle? Son français est encore bien insuffisant; parleriez-vous l'anglais?

— Badly... (mal), répondit timidement la jeune voyageuse.

— Very bady, indeed... (très mal, vraiment), déclara sentencieusement l'institutrice, fixée par le seul mot qu'elle venait d'entendre.

— Mais, somme toute, reprit-elle, c'est de votre français que vous aurez surtout besoin en Angleterre, si vous venez à Londres pour vous y placer.

La blonde passagère fit un signe affirmatif, puis, après une brève hésitation, elle prononça:

— Je me placerai le plus tôt possible.

— Avec un français comme le vôtre, la chose ne vous sera pas trop difficile, si vous avez de bonnes références, bien entendu... Vous voyez que chez nous, je veux dire, chez sir William Cardoyne, il y aurait déjà un poste de sous-gouvernante à prendre auprès de lady Claribel; un intérim tout au moins... Mais même pour une simple nurse (bonne d'enfant), il nous faudrait des références de premier ordre, tout aussi bien qu'un français de première qualité. Mes élèves sont toutes ladies, non par leur père qui est simple baronnet, je dois le dire, mais du chef de leur défunte mère, lady Edith, qui était de grande maison .

(A suivre)